

La Vie du Cercle

n°113

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères Amies et Chers Amis Algérienistes,

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année.

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble du conseil d'administration du Cercle algérieniste, une très bonne année 2017. Quelle soit pour vous et votre famille source de joie, de bonheur et de santé.

J'espère également, comme nous avons voulu le traduire sur la carte de vœux que nous avons réalisé pour vous cette année, que nous aurons le plaisir de poursuivre ensemble ce long chemin de la mémoire, comme nous le faisons depuis la création de notre association en drôme-ardèche, il y a maintenant plus de 30 ans.

Nous avons encore tant à faire pour diffuser et défendre l'histoire des 132 ans de la présence française en Algérie et l'oeuvre de ses pionniers. L'équipe de bénévoles que nous sommes ne manque ni de courage, ni de volonté. Nous avons déjà en tête quelques idées pour les mois à venir qui nous permettront d'atteindre cet objectif, tout en maintenant les liens d'amitié qui nous unissent. C'est ce que nous nous efforcerons de vous présenter lors de notre prochaine assemblée générale.

Mais vous savez aussi bien que moi, que sans vous, sans votre soutien et sans adhérent, nous ne pourrions rien. Alors pensez à nous renvoyer votre bulletin d'adhésion au plus tôt et faites nous l'honneur de votre présence à notre 33^{ème} assemblée générale.

Je vous donne donc rendez-vous le dimanche 29 janvier pour ce moment de partage important pour notre association et les bénévoles que nous sommes.

Venez nombreux, invitez vos amis. Cette journée se terminera, pour ceux qui le souhaitent, autour de notre traditionnel couscous et d'une galette des rois.

En attendant le plaisir de nous revoir nombreux pour notre premier rendez-vous de l'année, je vous assure de mes meilleurs sentiments algérienistes et vous renouvelle tous mes vœux pour 2017.

Amicalement,
Bernard CINI

Vous souhaitez poser des questions lors de l'assemblée générale. Merci de nous les faire parvenir par écrit, au plus tard le lundi 23 janvier.

Vous souhaitez vous investir et nous aider dans notre mission? Vous pouvez présenter votre candidature pour le poste d'administrateur au sein de notre conseil d'administration (voir les modalités ci-dessous).

Coordonnées du Président : 12, Escaliers de Tennis - 07000 LYAS - tél. : 04 75 64 81 29 (après 19h00) / 06 29 58 59 07 - Courriel : bernard.cini@aliceadsl.fr

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

XXXIII^{ème} Assemblée générale du Cercle algérieniste de Drôme-Ardèche

Le **Dimanche 29 janvier 2017**

A **10h15**

Salle **Général Edmond JOUHAUD**, Centre Culturel, 5 Rue Digonnet à Valence.

Soyez à l'heure. Inviter vos amis. Un apéritif sera offert après l'assemblée.

10h15
Dimanche 29 janvier

PROGRAMME DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

- Rapport d'activités, présenté par Nadine RAMI (Secrétaire),
- Rapport financier, présenté par Mireille ATTIAS (Trésorière),
- Elections au Conseil d'administration.
 - Administrateurs sortants,
 - Candidatures nouvelles,
- Rapport Moral, présenté par Bernard CINI (Président),
- Questions diverses.

Les candidats aux fonctions d'administrateur doivent être à jour de cotisation et justifier au minimum d'un an d'ancienneté. Ils doivent faire parvenir, avant le **21 Janvier 2017**, une demande manuscrite au Président, Bernard CINI, à l'adresse suivante :

12, Escaliers de Tennis - 07000 LYAS.

«Seuls les adhérents à jour de cotisation participent à cette élection ; ils peuvent donner pouvoir à un autre membre du Cercle pour voter en leurs lieu et place.»

(Extraits du Règlement intérieur).

Dans une ambiance familiale, chaleureuse et pour rester entre amis, nous vous proposons le menu suivant :

- Couscous à l'agneau et salade verte,
- Fromage blanc et sa crème ou assortiment de fromages secs,
- Galette des Rois et Clairette de Die,
- Vin et café.

Vous voudrez bien renvoyer le bulletin de participation ci-joint, accompagné de votre règlement au plus tard

le **samedi 21 janvier 2017** à :

**Mireille ATTIAS - 102 Avenue de Provence
26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE.
tél. 04 75 58 84 62 - @ : mireille.attias@laposte.net**

DATE À RETENIR

- 29 janv. 2017 : **XXXIII^{ème} assemblée générale du Cercle algérieniste** - 10h15 - Centre culturel des rapatriés à Valence.
- 5 mars 2017 : **Conférence** de Michel Lagrot intitulée : **«Alger 1830-1962, création d'une capitale.»**
10h30 - Centre Culturel des rapatriés à Valence.
- 26 mars 2017 : **Dépôt de gerbe** à la mémoire des victimes du 26 mars 1962 - 11h00 - Cimetière de Crest,
Messe à la mémoire des victimes du massacre de la rue d'ISly (26 mars 62) - 18h30 - **Eglise Saint Jean** - Valence.

■ Conférence de Gérard Crespo :

Le 4 décembre dernier, le Cercle algérieniste recevait Gérard Crespo, Docteur en Histoire, venu éclairer celle de l'immigration italienne en Algérie depuis la conquête de ce territoire par la France.

Depuis 1904, il ne se fit aucune étude sur les Italiens en Algérie. Pourtant, dans ce territoire au peuplement composite multiple qu'est l'Algérie, les Italiens furent l'une des composantes majeures de la communauté euro-étrangère arrivée là. En 1889, cette communauté euro-étrangère était légèrement supérieure aux 230000 français d'origine. La question se posa alors : «Avons-nous conquis l'Algérie pour en faire un royaume Italo-Espagnol ?» La loi de 1889 accordant la nationalité automatique, fera de cette communauté euro-étrangère, des français en se fondant dans la société par l'assimilation, en Algérie mais également en Tunisie où les Italiens étaient présents depuis la nuit des temps (Bougie, Pise, Gênes, Oran, Alger et Alexandrie en Égypte). Fernand Braudel, historien de la Méditerranée, disait que la Tunisie était le prolongement de la botte italienne. Le commerce était en effet très important au moyen âge entre l'Italie et les villes d'Afrique du Nord.

Cette économie changea lorsque les ottomans s'y installèrent et firent alliance avec les frères Barberousse. Ce fut alors la grande période de la course barbaresque en Méditerranée aux 16^{ème} et 17^{ème} siècles, avec les razzias sur les bateaux et les côtes italiennes ou sardes. Les butins venant en partage de moitié entre les corsaires et le Dey d'Alger. Cette course provoquera d'autres échanges ; les rachats d'esclaves sur deux pôles : celui des chrétiens (tel Cervantès) et des Italiens libérés, par l'intermédiaire de l'Ordre de la Merci et celui des esclaves musulmans retenus en Italie et en Sardaigne (Cagliari).

Certains corsaires étaient des renégats. Une fois faits prisonniers par les barbaresques, ces hommes embrassaient la religion musulmane et se mettaient au service du Dey. L'un d'eux, un vénitien renommé Ali Bitchine, fonda une mosquée à Alger qui deviendra par la suite «Notre Dame des Victoires».

Mais cette économie ne pouvait durer. Les grandes puissances européennes veillèrent à y mettre fin et mirent en demeure les «états barbaresques» d'opter pour un mode économique un peu plus paisible. Le Dey signa deux traités avec l'Italie. En 1805, une escadre américaine vint même couler des bateaux de la Régence. En 1828, un Vicaire fut envoyé à Alger par le Pape. Ce vicaire assista le premier à la conquête par la France deux ans plus tard.

Des pêcheurs italiens installés depuis de nombreuses années autour de La calle et Collo, proches de la frontière tunisienne, iront se fixer sur Bougie et Stora dans le littoral constantinois. Les italiens arrivèrent



en effet très tôt dès la conquête française. A l'époque subsistait une opposition entre «colonistes» et «anti-colonistes» sur le fait de garder ou pas l'Algérie. Une troisième voie étant l'occupation du littoral. Ce dernier sera donc occupé dans un premier temps, en attendant quelque autre décision. Lorsque Bône sera prise par Lamoricière et Yusuf (Italien originaire de l'île d'Elbe), l'Armée Française, installée le long de la côte, aura besoin d'approvisionnements et de troupes. Deux zones y pourvoiront alors : les Minorquins de Port Mahon et les Italiens, car l'information de la conquête française circula rapidement chez les pêcheurs qui pratiquaient la salaison du poisson sur les côtes africaines. Entre temps, ils fournirent à l'armée française la nourriture, les Mahonnais apportant du fourrage et des céréales. Mais un surplus de bras s'avéra nécessaire pour ouvrir des routes et bâtir des fortifications.

Il se fera également un apport de produits sardes au début de la conquête. En 1833/34, cette dernière se fait sur Blida (ravagée), les troupes étant accompagnées de 400 à 500 Italiens. Ces derniers, suivant la conquête française, se répandront au Nord et à l'Est du littoral (Ténès, Biskra).

Entre 1847/48, 9000 italiens effectuèrent une migration temporaire depuis le Royaume de Naples par suite d'une révolution, mais aussi de Lombardie et de la Vénétie, occupées alors par les autrichiens. Ils y retourneront quand la chose sera possible, en passant par la France.

En 1830, Louis Philippe avait créé la Légion Étrangère dont un bataillon était composé uniquement d'Italiens. Après l'unification de l'Italie par le royaume du Piémont, ces légionnaires italiens feront profiter le royaume du Piémont de leur expérience militaire (1848/49).

La migration italienne sera stoppée un temps par une épidémie de choléra. Les gens du bâtiment qui avaient amassé un petit pécule et souhaitaient faire de la spéculation immobilière sur place ne purent pas suivre face à des spéculateurs mieux nantis et ils choisirent de rentrer chez eux.

Il fallut attendre 1853 (sous Napoléon III) pour apprécier 20 ans de stabilité et l'ère Randon : premier Gouverneur Général de l'Algérie confirmant que la France restait en Algérie : 72 villages de colonisation furent alors ouverts aux Français. Les autres nationalités étaient exclues de ce programme. C'était une époque où on envisageait également de nombreux projets : barrages, routes, ports, chemins de fer. Il fallait toute une main d'œuvre. Or, on ne migre facilement pas de France et ceux sont, là encore, les italiens qui vont fournir, entre autres, la main d'œuvre et les petits métiers nécessaires à l'accomplissement de ces projets.

Entre 1852/65, 95% des bateaux de pêche au corail sont italiens, c'est un quasi-monopole, à tel point que les français essaieront de développer une pêche similaire, mais suite à la découverte de coraux au large de la Sicile et de Naples, les italiens rentrèrent chez eux, les prix chuteront et le commerce du corail s'effondrera.

Pour la pêche aux poissons, la grande

ville sera dans un premier temps La Calle, puis Stora (bonite, allache, sardine, thon, etc.). Forcément, autour de ces métiers on retrouvait des italiens pour un quasi-monopole jusqu'à Nemours à la frontière marocaine (capitaines, fabriques de cordages, conserveries, etc...). A la fin du 19^{ème} siècle des Siciliens de Cefalù s'installeront définitivement sur les côtes d'Afrique du Nord. En 1905 ils représentaient une communauté de plus de 300 personnes. Les italiens exporteront de grosses quantités de poissons vers la France. Les autres seront faïenciers, carreleurs, produiront de la pouzzolane.

On trouvera également beaucoup de piémontais et de sardes dans les secteurs de la mine après 1860 (Tébessa, Bône, Souk Ahras), dans les gisements de fer et de phosphates. Les premiers à l'extraction, les seconds au triage, les patrons étant français. En 1920, on comptait 1000 italiens à Souk Ahras. A la fermeture des mines en période de forte chaleur, les sardes rentraient chez eux pour travailler dans les champs. Les piémontais quant à eux, restaient en Algérie et œuvraient sur des terrassements ou les voies ferrées. Entre Tébessa et Bône, les lignes de chemin de fer furent posées par les italiens.



Des carrières de marbres seront découvertes par l'un d'eux et le travail du marbre restera entre leurs mains. Ils exerçaient aussi de petits métiers tels que le commerce du cuir, de chaussures et de chapeaux de paille. Les villes de Bougie et de Bône deviendront des villes Italo-Maltaises (1880/1900). La population Italienne des environs de Bône sera estimée, par l'analyse des livrets d'ouvriers distribués par le consul de Bône, à environ 5000 âmes en 1879/80, les 1215 ouvriers venant généralement accompagnés d'une épouse, d'un ou de deux enfants et très souvent de la «Mamma» veuve.

Par contre, les Italiens ne furent que très peu présents dans le secteur de l'agriculture où dominaient les espagnols et les français. Néanmoins, nous pouvons compter quelques grandes familles, comme les Bertagna, propriétaires de grands domaines viticoles, les Scotto de Philippeville fabricants du vin blanc. Le démasclage du liège dans les forêts de chênes situées entre Bône, Philippeville et jusque sur la frontière tunisienne, revenait à la famille Monte Bello qui faisaient venir des ouvriers et les embauchaient. En 1912, on comptait 590 propriétaires italiens sur 2000.

Des lignes régulières de Navigation entre l'Afrique du Nord et la Métropole furent assurées par la Société algérienne Charles Schiaffino d'Alger.

.../... Quelques journaux italiens seront créés en Algérie : «Le Trait d'Union» et «l'Union Latine» (trilingue). La loi Jules Ferry permettra une alphabétisation assez rapide de la population italienne, l'école étant gratuite en territoire français.

Le courant migratoire très important fut interrompu par la première guerre mondiale. L'après-guerre ne le relancera pas, du moins en Algérie. Durant l'entre-deux guerres, la France avait moins besoin de main d'œuvre étrangère. La colonisation était achevée et la main d'œuvre sur place s'avérant suffisante. De plus, entre 1922 et 1939, Mussolini détournera le courant migratoire vers les colonies Italiennes (la Somalie, l'Érythrée, la Libye). Il tentera également de semer le fascisme en Algérie par l'intermédiaire de l'UJIE (Union des Jeunes Italo étrangers), mais également par la presse, afin de faire renouer les ressortissants Italiens avec des traditions qu'ils auraient perdues, comme par exemple, les fêtes de la Saint-Michel et de l'Épiphanie. Les italiens accueillirent fortement leurs fêtes mais ils ne basculèrent pas dans le fascisme.

La déclaration de guerre italienne faite à la France, le 10 juin 1940, sera très mal perçue par cette dernière. Dès le lendemain, il y aura des représailles sur les ressortissants italiens en Algérie et en Tunisie. Tous les chefs de famille Italiens présents en Algérie et en Tunisie seront raflés et envoyés par

train dans des camps d'internements, comme pro fascistes, dans le sud algérien. Certaines femmes seront également internées dans un camp qui leur sera dédiées. Après l'armistice, le 24 Juin 1940 et les conventions qui l'accompagnent, ces personnes seront libérées et retourneront chez elles. Les italiens encore présents en Algérie (quelques milliers) et en Tunisie, entre 1942/43 et 1945, subiront de nombreuses brimades, vexations et tracasseries administratives.

Les Italiens d'Algérie «oublieront» ces épisodes après 1945. Il n'en sera pas de même en Tunisie où la communauté Italienne était plus importante et ils seront nombreux à retourner en Italie à la fin de la guerre.

En 1945, moins de 10000 Italiens seront présents en Algérie (67000 en Tunisie).

En Algérie, les facteurs d'assimilations que sont l'école, le travail mais aussi l'armée (participation à la première guerre mondiale aux côtés de la France) ont relativement bien fonctionné, malgré l'épisode douloureux de la seconde guerre mondiale, ce qui expliquera l'exode de la communauté italienne et de ses descendants vers la France en 1962.

Il en sera un peu différent pour la Tunisie où seul 1/3 des 63000 Italiens présents en 1956 choisiront la France.

Pendant les 132 ans de sa présence en Algérie, l'administration française n'aura jamais réellement souhaité et encouragé la migration Italienne. Cette dernière, non désirée, va néanmoins s'imposer naturellement et être reconnue bien plus tard en termes élogieux vis-à-vis des Italiens, dans de très nombreux textes d'intellectuels français, de géographes, d'historiens, d'économistes, ... : « Sans les Italiens, on n'aurait pas pu bâtir l'Algérie ».

Claire Navarro



LES DERNIÈRES NOUVELLES

■ Journée nationale du 5 décembre :

Le Cercle algérianiste se fait un devoir, chaque 5 décembre, d'être présent aux cérémonies officielles en hommage aux «Morts pour la France » de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de la Tunisie, auquel la Nation associe les rapatriés d'Afrique du Nord, les personnes disparues et les populations civiles victimes de massacres ou d'exactions commis durant la guerre d'Algérie et les victimes civiles des combats de Tunisie et du Maroc (Loi du 23 février 2005).



Ce fut le cas cette année encore. Mireille ATTIAS (vice-présidente) déposait, aux côtés des autres présidents composant le Centre Culturel des rapatriés, une gerbe au pied du monument aux Morts du parc Jouvet de Valence.

Puis nous nous sommes retrouvés à Guilherand-Granges, devant le monument où une plaque à la mémoire des disparus en Algérie a été érigée. Mmes Nadine RAMI (secrétaire), Claire NAVARRO (administratrice) et notre adhérent Pierre MARTINEZ ont déposé une gerbe au nom du Cercle

algérianiste, à l'invitation du sénateur-maire Mathieu DARNAUD et de Michel MIENVILLE, adjoint au Maire.



Notre adhérente, Mme Liliane WYSS était quant à elle, notre représentante à la cérémonie organisée à Montélimar par notre ami Robert BUREL, président de l'UNACITA de Montélimar. Elle a déposé un bouquet au nom du Cercle algérianiste, au pied de la plaque inaugurée en 2012, à la mémoire des Disparus en Algérie.

Un grand merci à tous ceux qui ont donné quelques heures de leur temps pour cet hommage, bien légitime.



■ Votre soutien nous est capital :

Cette année encore, la cotisation au Cercle algérianiste n'augmentera pas en 2017, pour la 7^{ème} année consécutive, malgré l'augmentation du coût de la vie qui impacte fortement nos frais de gestion (timbres, photocopies, carburants, traiteur, hébergement,...).

Notre principale source de financement pour le fonctionnement de notre association (au niveau national et local) et la publication de notre revue nationale «l'Algérianiste», repose majoritairement sur le nombre de nos adhérents et donc sur la somme des cotisations.

Pour rappel :

- Seul 9€ de votre cotisation Simple (12€ pour une cotisation Couple) alimentent les finances du Cercle de Valence.
- Les frais d'hébergement et de transport des conférenciers, qui interviennent gratuitement, sont en partie financés par votre participation aux repas que nous vous proposons.

Merci aux adhérents qui ont d'ores et déjà décidé de poursuivre le voyage avec nous. Merci aux nouveaux adhérents qui nous rejoignent en 2017.

Si vous n'avez pas encore effectué cet acte militant de soutien, vous trouverez un bulletin d'adhésion dans votre enveloppe, que vous voudrez bien nous renvoyer dûment renseigné et accompagné de votre règlement.

Pour ceux qui le souhaitent, nous pourrions différer l'encaissement de ce dernier sur simple demande.

Adhérez et faites adhérer votre entourage !

Nous avons besoin de vous !

Merci par avance.